

CERMIGEL INJECT

GEL D'INJECTION CONTRE LES REMONTEES CAPILLAIRES



 Blanc lors de l'application, transparent après polymérisation

DESCRIPTION

CERMIGEL INJECT est un gel prêt à l'emploi pour la création d'une barrière hydrofuge horizontale dans les maçonneries

AVANTAGES

- Prêt à l'emploi
- Application intérieure et extérieure
- Application économique sans perte
- Bonne pénétration dans les murs humides
- Durable solution définitive
- Sans solvant
- Non corrosif
- Ininflammable
- Inodore
- Sans risque d'efflorescence
- Sans danger de déversement, à la différence des solutions liquides

DOMAINE D'EMPLOI

Destiné à arrêter les remontées capillaires d'humidité :

- Murs creux
- Murs massifs
- Mur en pierre naturelle
- Murs en brique



MISE EN ŒUVRE

Note : Ce qui suit est une description typique de l'application. Dans le cas d'autres paramètres du chantier, contacter notre service technique.



Contrôle du support



Température de mise en œuvre

OUTILLAGE NÉCESSAIRE

Pompe basse pression, pistolet à mastic

PRÉPARATION DU SUPPORT

Enlever les plinthes et les enduits humides dégradés. Libérer le mur à traiter jusqu'à une hauteur supérieure d'au moins 50 cm au-dessus de ligne d'humidité.

Murs en briques

Forer une série de trous horizontalement d'un diamètre 12 mm pour une profondeur inférieure à 5-6 cm de l'épaisseur du mur, distants de 12 cm dans une couche de mortier horizontale du mur à une hauteur de sol de 10-15 cm du sol.

Murs en pierre

Forer une double rangée de trous horizontale d'un diamètre 12 mm pour une profondeur inférieure à 5-6 cm de l'épaisseur du mur. La première rangée sera réalisée avec une distance entre les trous de 8 cm et la deuxième rangée avec une distance 6 cm de façon à obtenir une injection en quinconce.

Murs à angles

Forer une double rangée de trous horizontale d'un diamètre 12 mm pour une profondeur inférieure à 5-6 cm de l'épaisseur du mur. La première rangée sera réalisée avec une distance entre les trous de 8 cm et la deuxième rangée avec une distance 6 cm de façon à obtenir une injection en quinconce.

Dans le cas des parois à cavité, les trous seront percés depuis l'extérieurs vers l'intérieure et devra s'arrêter à 2 cm du bord. Après avoir effectué les trous, éliminer la poussière dans chaque trou, en l'aspirant ou par soufflage.

PRÉPARATION DU MÉLANGE

Le produit est prêt à l'emploi

APPLICATION

CERMIGEL INJECT est un gel concentré, qui peut être injecté dans les murs en maçonnerie pour arrêter les remontées d'humidité. Le produit peut être utilisé dans des murs creux, massifs, en pierre naturelle.



Le produit est injecté sous faible pression dans une série de trous forés dans le mortier de maçonnerie entre les briques. L'injection peut être faite avec un simple pistolet. Des pompes d'injection spéciales ne sont pas nécessaires, sauf pour des grands projets. Une fois injecté dans le mortier, le gel se diffuse à l'intérieur de la paroi pour former une barrière. Cette couche hydrofuge permettra d'éviter toute humidité future de remontée par capillarité à travers les briques du mur.

INJECTION

Introduire la buse d'injection jusqu'au fond du trou. Presser la manette du pistolet et remplir le trou complètement en reculant lentement le pistolet. Injecter le CERMIGEL INJECT de l'arrière vers l'avant, laissant le dernier cm ouvert. Les murs massifs peuvent être injectés à partir d'un côté d'un seul tenant. Les murs à cavité peuvent être remplis d'un côté en 2 opérations - ne pas presser la manette du pistolet au niveau de la cavité - ou peuvent être injectés des 2 côtés. Tous les trous forés doivent être fermés avec le CERMIPLUG.

RENOVATION DE L'ENDUIT

Retirer le plâtre ou l'enduit contaminé par le sel et renouveler à l'issue avec un enduit adapté. Il est recommandé d'enduire le mur extérieur sur la partie inférieure d'au moins 20 cm de hauteur.

NETTOYAGE ET ENTRETIEN

Les outils se nettoient au diluant nitro (ex: SOLVENT MEK) avant le séchage du produit.

REMARQUES

La barrière hydrofuge est créée lorsque le produit est complètement polymérisé. L'assèchement complet du mur dure 6 à 12 mois, selon l'épaisseur de la paroi et son taux d'humidité.

Vérifier le mur pour tous les sels indésirables tels que les nitrates, sulfates, chlorures. Un traitement efficace contre le sel peut être effectué après le traitement contre les remontées d'humidité. CERMIGEL INJECT permettra d'éviter les remontées futures et arrêtera la migration des sels. Les sels présents ne seront pas éliminés. Les sels hygroscopiques attirent l'humidité de l'air et la surface restera humide, même après que la barrière horizontale soit appliquée. Si des sels sont trouvés, le mur doit être traité avec la méthode appropriée.

CONDITIONS D'APPLICATION

La température d'application est comprise entre + 5°C et + 30°C.

NETTOYAGE ET ENTRETIEN

Avec de l'eau tiède aussi bien pour le produit frais que pour le produit durci.

REMARQUES

Respecter les précautions d'emploi.

INFORMATIONS TECHNIQUES

CONSUMMATION

Selon épaisseur du mur avec un trou de diamètre 12 mm.

Ces consommations sont indicatives, en fonction de l'épaisseur du mur. Les valeurs sont purement indicatives car elles peuvent varier, en fonction du support.

Epaisseur du mur	Nombre de poche par mètre linéaire
60 cm	1 pce
50 cm	0.83 pce
40 cm	0.66 pce
26 cm	0.43 pce
13 cm	0.21 pce

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

WTA « Injection dans la maçonnerie contre l'humidité capillaire »

CONDITIONNEMENT

Poches 600 ml, 10 poches par carton, 80 cartons par palette.

STOCKAGE & CONSERVATION

Stocker dans son emballage bien fermé, isolé du sol, dans un endroit sec et bien ventilé, à des températures comprises entre +5°C et +35°C.

Protéger contre tout dommage, le gel et l'ensoleillement direct, mais également pendant le transport.

Le produit peut être conservé 12 mois, après la date de production.

PRÉCAUTIONS DE SÉCURITÉ

- Consulter la fiche de données de sécurité sur le site internet www.cermix.ch ou sur simple demande auprès de CERMIX Suisse.
- Toujours porter les équipements de protection individuelle conformément aux directives et à la législation en vigueur
- Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation.